Image not found or type unknown

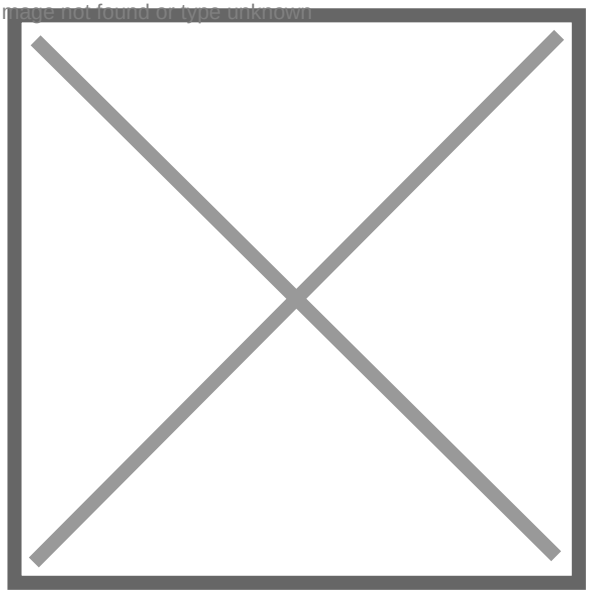

Viager d'une mère à son fils

Par **Pauline13000**, le **16/02/2011** à **23:07**

Bonjour,
Ma grand-mère souhaite vendre sa maison en viager a l'un de ses trois fils. Les deux autres enfants (dont mon père) peuvent ils s'y opposer ?
Par avance merci

Par **amajuris**, le **17/02/2011** à **09:57**

bjr,
de son vivant une personne peut faire ce qu'elle veut de son patrimoine.
votre grand mère peut vendre son bien à un de ses fils.
bien vérifier qu'il ne s'agit pas d'une donation déguisée et que le prix a été effectivement payé.
cdt

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés